

IMPACT DE LA PROGRAMMATION EUROPEENNE 2014-2020 FEADER SUR LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Une évaluation des PDR actuels pour mieux préparer la prochaine programmation

Dans le cadre des réflexions portant sur l'élaboration du prochain programme de développement rural (PDR), la Région Normandie a souhaité analyser objectivement les **effets des aides versées de 2014 à 2020**. L'évaluation a ainsi permis de mesurer les **résultats économiques, sociaux et environnementaux des actions mises en œuvre** ainsi que leur contribution à **l'innovation ou l'organisation des filières**. Des pistes d'amélioration ont été identifiées et ont fait l'objet de recommandations pour améliorer l'impact de ces dispositifs lors de la prochaine programmation.

Entre 2014 et 2020, le PDR a offert aux exploitations agricoles de Normandie quatre types de mesures pour appuyer le financement de leurs projets :

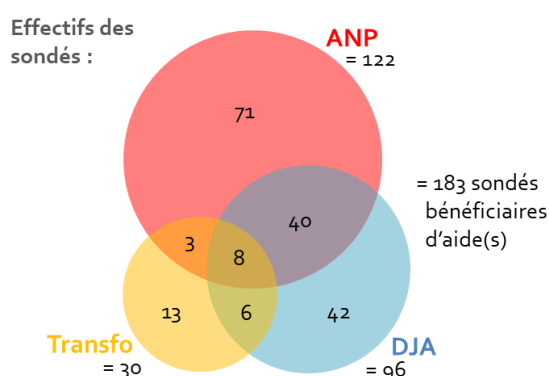
- Les mesures qui soutenaient la **participation à des régimes de qualité** et l'information/ promotion des produits relevant de ces mêmes régimes ;
- La mesure de soutien aux **investissements pour une Agriculture Normande performante (ANP)** ;
- Les mesures qui soutenaient les **investissements pour développer la transformation à la ferme** mais également la transformation/commercialisation dans les **industries agroalimentaires** ;
- La mesure de soutien à **l'installation** (Dotation aux Jeunes Agriculteurs - DJA).

La consultation des parties prenantes

L'évaluation s'appuie sur :

- 20 entretiens avec des institutions engagées dans la mise en œuvre des dispositifs et des acteurs du secteur agricole ;
- **22 entretiens approfondis avec des bénéficiaires des dispositifs** au sein des départements normands et des principaux secteurs bénéficiaires ;
- 9 entretiens téléphoniques complémentaires avec des agriculteurs engagés récemment dans les dispositifs ;
- l'analyse approfondie des données de mise en œuvre, une revue de la littérature ;
- **un sondage en ligne effectué auprès des bénéficiaires** (voir figure ci-contre) ;
- un atelier participatif de restitution auprès des agriculteurs.

FIGURE 1 : REpondants au sondage en ligne
PAR DISPOSITIF ETUDIÉ

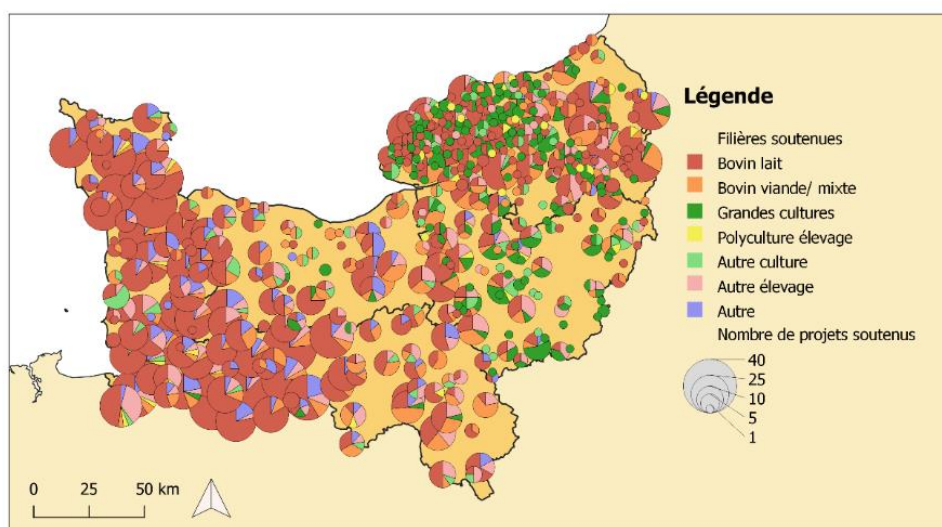


Les aides à l'investissement et la DJA ont connu un fort succès

Les dispositifs d'aide à l'investissement (ANP / Transformation à la ferme et dans les industries agroalimentaires) ont connu un **fort succès auprès des agriculteurs**, notamment les éleveurs laitiers

et bovins viande (70 % des projets). Ces derniers étaient d'ailleurs particulièrement ciblés par le dispositif ANP.

FIGURE 2 : FILIERES SOUTENUES PAR L'ANP SUR LA PERIODE 2015-2020



L'objectif fixé par la Région de **300 installations par an soutenues par la DJA** a été atteint. Si la mesure 3.2 pour la promotion des produits relevant de régimes de qualité a également bien fonctionné, la mesure 3.1 finançant certains frais à la participation à des régimes de qualité n'a été que peu sollicitée par les agriculteurs.

En investissant avec l'aide de la Région, les agriculteurs cherchent à améliorer leur confort de travail et leur productivité

Les résultats de l'évaluation montrent que la mesure « transformation à la ferme » demeure assez peu connue des agriculteurs, à l'inverse de la DJA et l'ANP qui bénéficient d'une grande notoriété. Le montant et les taux d'aide à l'investissement proposés (de 20 à 45%) sont généralement appréciés pour la réalisation de projets d'investissements ambitieux. Par ailleurs, ces aides facilitent également l'accès aux prêts bancaires pour les agriculteurs. Le sondage révèle que les projets d'investissement sont le plus souvent motivés par une volonté d'améliorer le bien-être au travail et le bien-être animal, avant la recherche d'un gain de productivité, notamment dans le secteur de l'élevage. **Parmi les recommandations établies par l'évaluation, il est préconisé de communiquer davantage sur l'existence de l'aide pour la « transformation à la ferme ».**

Des aides destinées à soutenir des projets ambitieux globaux

L'ANP, la DJA et l'aide à la transformation à la ferme ont apporté de vraies solutions aux besoins du secteur agricole normand et contribuent à l'amélioration de la compétitivité des exploitations agricoles.

FIGURE 3 : EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS REALISES AVEC LES AIDES ANP ET TRANSFORMATION A LA FERME

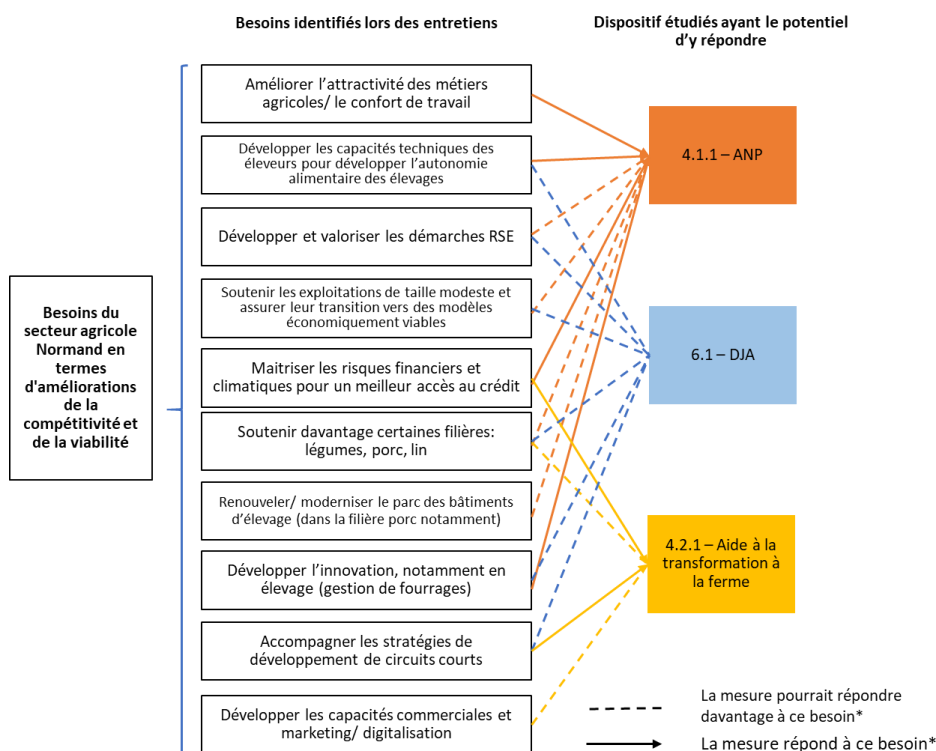


Bâtiment d'élevage et équipements (cornadis) financés grâce à l'ANP (M411)



Local d'accueil financé grâce à l'aide à la transformation à la ferme (M421)

FIGURE 4 : BESOINS IDENTIFIES LORS DES ENTRETIENS ET POTENTIEL DES DISPOSITIFS ETUDIES POUR Y REPONDRE



L'ANP a sélectionné en priorité les **projets globaux et ambitieux, généralement engagés dans une transition agroécologique**. Les projets portés par des éleveurs, **principalement du secteur laitier**, ont été favorisés pour soutenir les efforts de modernisation et l'attractivité de ce secteur. Cependant, l'accès à l'ANP s'est révélé plus compliqué pour d'autres filières, notamment lorsque les exploitations n'étaient pas labellisées. Le nouvel appel à projets ANP lancé par la Région au 1^{er} février 2021 y remédie et réoriente la stratégie pour favoriser davantage les autres filières d'élevage et les filières légumières.

L'approche de l'ANP en faveur de projets globaux ambitieux laisse en revanche de côté les demandes d'envergure plus réduites. Parmi ses recommandations, l'évaluation préconise de mettre en place des **critères de surface et/ou de dimension économique** pour permettre la sélection de projets simples vecteurs de compétitivité.

Le dispositif de **soutien pour les projets d'investissement en transformation à la ferme s'est révélé pertinent, toutes filières confondues**. Un besoin complémentaire pour le développement des capacités marketing et commerciales des porteurs de projets a été relevé et fait l'objet d'une recommandation.

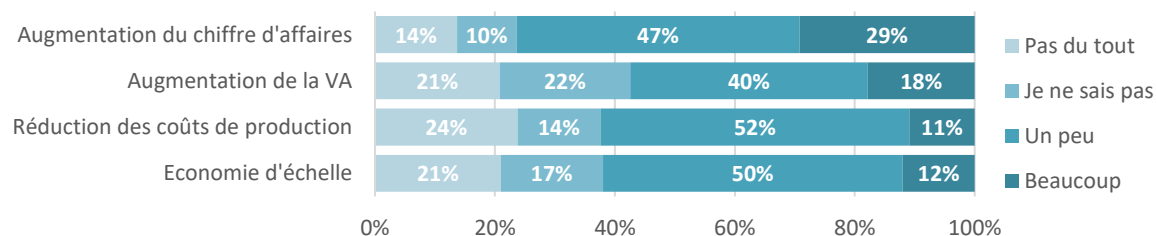
Le **format de la DJA est lui très apprécié**, notamment par les nouveaux installés hors cadre familial, les représentants d'agriculteurs saluant la pertinence du dispositif pour assurer la viabilité des projets.

Des dispositifs visant la triple performance des exploitations

La performance économique boostée

D'après le sondage, les investissements réalisés à l'aide des dispositifs ANP et Transformation à la ferme ont généralement permis aux exploitations **d'augmenter leur chiffre d'affaires** (voir figure ci-dessous). Ils ont contribué également à réduire les coûts de production, majoritairement au travers de la réduction des coûts de main d'œuvre. Par conséquent, les investissements soutenus ont eu un impact positif sur la rentabilité de l'exploitation.

FIGURE 5 : RESULTATS DU SONDAGE EN LIGNE SUR LES IMPACTS ECONOMIQUES DES INVESTISSEMENTS REALISES PAR LES BENEFICIAIRES



Les dispositifs ont également permis **d'améliorer la résilience des exploitations face aux aléas de marché**, notamment grâce au développement de circuits courts, à la diversification des productions ou à l'amélioration de l'autonomie alimentaire des élevages.

Les bénéficiaires de la DJA ont apprécié le montant de l'aide qui leur a permis de renforcer leur trésorerie lors de l'installation, ainsi que l'accès facilité à d'autres dispositifs (à l'ANP notamment). Le **parcours à l'installation a permis en outre aux jeunes agriculteurs de mûrir leur projet** et a favorisé ainsi leurs chances de succès.

La performance environnementale des projets doit être davantage prise en compte

L'ANP a favorisé les agriculteurs déjà engagés dans une démarche de transition (SIQO, agriculture bio, MAEC, GIEE, valorisation de l'herbe...), mais n'a pas assez encouragé ceux qui auraient voulu entamer la démarche. Il est donc recommandé de **mettre en place des bonifications plutôt que des critères de sélection favorisant la transition**.

La DJA proposait une **bonification pour les projets agroécologiques** qui pouvait être activée en particulier lorsque le bénéficiaire suivait une formation sur les fondamentaux de l'agroécologie.

La performance sociale axée sur le confort de travail

Les dispositifs d'aide à l'investissement ont significativement contribué à **l'amélioration du bien-être au travail**. Les effets sur l'emploi, bien qu'ils puissent être positifs grâce au **développement d'activités ou au développement de filières**, sont néanmoins contrebalancés par les investissements entraînant une automatisation des exploitations et souvent une diminution de la main d'œuvre.

FIGURE 6 : CREATION D'UNE MALTERIE AYANT PERMIS LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE LOCALE



Et l'innovation ?

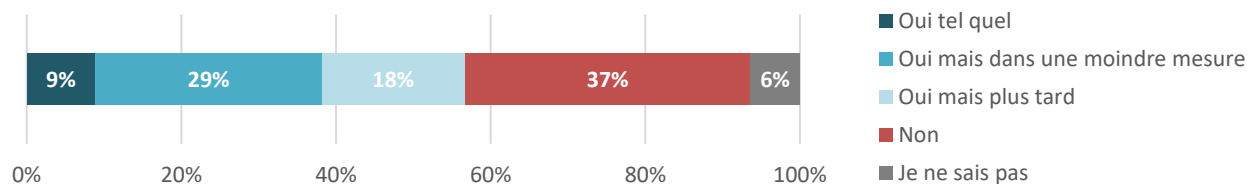
Les dispositifs étudiés ont soutenu principalement le développement des **innovations matérielles de modernisation et d'automatisation** des outils de production. Elles ont concerné notamment les robots de traite en élevage ou le matériel d'agriculture de précision en grandes cultures.

Des **pratiques innovantes** ont aussi été favorisées, comme la meilleure gestion de l'herbe en élevage ou l'agriculture de conservation des sols. En cohérence avec les recommandations émises, les nouveaux appels à projets (2021) valorisent davantage **l'agriculture de précision et la diffusion d'outils innovants d'aide à la décision** sous forme notamment de logiciels.

Les aides nécessaires pour déclencher le passage à l'acte de nombreux porteurs de projet

37 % des agriculteurs ne pourraient pas réaliser les investissements sans les aides, le coût de leur projet étant trop important et le poids d'un crédit impossible à assumer. Dans ce cas, l'aide vient diminuer les mensualités et la durée du prêt, permettant alors de « franchir le pas ». **Certains agriculteurs réaliseraient leurs investissements à la baisse (47%)** en l'absence d'aide. Des changements dans l'exploitation seraient alors entrepris mais n'auraient pas la même ampleur.

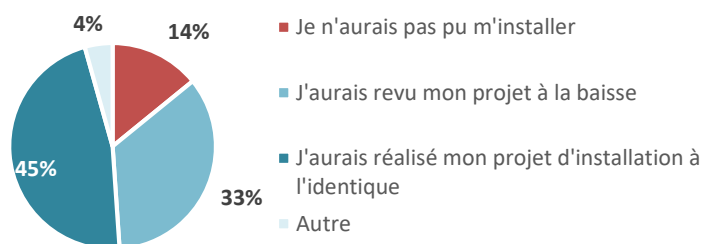
FIGURE 7 : SONDAGE : LES INVESTISSEMENTS AURAIENT-ILS ETE REALISES SANS L'AIDE DE LA REGION ?



Les taux d'aide ont été jugés plutôt élevés par les agriculteurs et les acteurs interrogés dans le cadre de l'évaluation. La consommation rapide de l'enveloppe sur la période considérée a poussé certains à proposer une baisse des taux. Ainsi, il est recommandé de **réduire légèrement les taux pour couvrir davantage de dossiers, et donc maximiser les effets des dispositifs**.

Parmi les jeunes agriculteurs interrogés au travers du sondage, 14% ont estimé que leur installation n'aurait pas été possible sans la DJA. La **DJA reste particulièrement importante pour financer les installations de jeunes non issus du milieu agricole**, représentant environ 30% des installations en Normandie.

FIGURE 8 : QUEL AURAIT ETE L'IMPACT SUR VOTRE INSTALLATION SI VOUS N'AVIEZ PAS PU BENEFICIER DE LA DJA ?



La lourdeur administrative des dossiers est cependant un des principaux freins à l'engagement

En raison de la lourdeur et la complexité administrative, la majorité des porteurs de projet se fait **accompagner dans le montage des dossiers**, particulièrement pour l'ANP et la DJA. Des **pistes de simplification et un meilleur accompagnement** ont ainsi été proposés pour réduire le temps et les contraintes pour les agriculteurs.